



Abus de confiance de mon ex compagnon

Par **poup38**, le **03/03/2011** à **15:28**

Bonjour,

J'ai signée un crédit à mon nom pour mon ex compagnon pour qu'il puisse être défiché de la banque de france et ouvrir une boulangerie seulement je n'est pas de reconnaissance de dette je n'est qu'un chèque signé à un huissier et des virement bancaire mais je peut donc prouver que c'était son nom et que c'est mon nom qui à regularisé sa situation.

Il devait me rembourser avec l'aide de l'état (nacre) dont il avait le droit mais il a acheter des vitrine avec.

Maintenant nous ne sommes plus ensemble et je paye tous les mois un crédit que j'ai du mal à payer pendant que lui travail dans sa boulangerie.

Que puis-je faire il y a bien une solution pour qu'il signe la reconnaissance de dette ou qu'il me paye directement.

Aidez-moi, je ne peut meme pas payer un loyer.

Quel recours ais-je???

Merci de votre aide

Cordialement

Par **mimi493**, le **03/03/2011** à **15:42**

Quel montant ? quel type de crédit ?

Par **poup38**, le **03/03/2011** à **15:45**

crédit personnel à 6500 euros

est-ce que si mon banquier atteste que j'ai bien fait le crédit pour lui, ça constitue une preuve?